

(A)

**Chambre
des Représentants**

**Kamer
der Volksvertegenwoordigers**

18 MARS 1953.

18 MAART 1953.

PROJET DE LOI

portant approbation de la Convention générale entre la Belgique et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, relative à l'établissement d'une base militaire britannique en Belgique, signée à Bruxelles, le 12 novembre 1952.

PROJET

TRANSMIS PAR LE SENAT (1).

Article unique.

La Convention générale entre la Belgique et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, relative à l'établissement d'une base militaire britannique en Belgique, signée à Bruxelles, le 12 novembre 1952, sortira son plein et entier effet.

Bruxelles, le 17 mars 1953.

Le Président du Sénat,

P. STRUYE.

Les Secrétaires,

De Secretarissen,

J. BOUILLY,
J. HANQUET.

(1) *Voir :*

Documents du Sénat :

85 : Projet de loi.

190 : Rapport (+ erratum).

Annales du Sénat :

10 et 17 mars 1953.

(1) *Zie :*

Stukken van de Senaat :

85 : Wetsontwerp.

190 : Verslag (+ erratum).

Handelingen van de Senaat :

10 en 17 Maart 1953.

G.